



[1]

Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés

Résumé :

Formations continues proposées au personnel de l'éducation nationale. Parution au **bulletin officiel** : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=140914 [2]

Neuf modules relatifs aux troubles spécifiques des apprentissages sont proposés à l'INS HEA.

Module 1 - premier degré - une semaine de formation (30 heures) enseignants non spécialisés

Scolarisation, dans le premier degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

Dates : annulé

Public concerné : Enseignants non spécialisés, enseignants scolarisant dans le 1er degré des élèves présentant ces troubles, IEN, conseillers pédagogiques, enseignants.

Objectifs de formation :

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit : dysphasies et dyslexies et sur la dyspraxie pour pouvoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;
- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- avoir une réflexion les enjeux des parcours scolaires et le rôle de l'AESH ;

- acquérir quelques connaissances sur l'informatique.

Module 2 - premier degré - une semaine de formation (30 heures) enseignants spécialisés

Scolarisation, dans le premier degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

Dates : du lundi 07 octobre 2019 au vendredi 11 octobre 2019

Public concerné : Enseignants spécialisés, personnels RASED enseignants scolarisant dans le 1er degré des élèves présentant ces troubles, IEN, IEN-ASH, conseillers pédagogiques, enseignants référents.

Objectifs de formation :

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;
- mettre en place un projet de repérage ;
- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- avoir une réflexion les enjeux des parcours scolaires et le rôle de l'AESH ;
- acquérir quelques connaissances sur l'informatique ;
- inscrire son action dans un parcours d'élève et assurer une liaison au sein du cycle 3 ;

Module 3 - premier degré - deux semaines de formation (60 heures)

Scolarisation, dans le premier degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

Dates : du lundi 18 novembre au vendredi 22 novembre 2019 et du lundi 15 juin 2020 au vendredi

19 juin 2020

Public concerné : Enseignants spécialisés, enseignants scolarisant dans le 1er degré des élèves présentant ces troubles, IEN, IEN-ASH, conseillers pédagogiques, enseignants référents.

Objectifs de formation :

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage et des apprentissages et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;
- mettre en place un projet de repérage et proposer des remédiations ;
- précocité et dys ;
- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- acquérir des connaissances sur des logiciels pour les élèves présentant des TSA ;
- avoir une réflexion les enjeux des parcours scolaires et le rôle de l'AESH.

Module 4 - second degré - une semaine de formation (30 heures) enseignants non spécialisés

Scolarisation, dans le second degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

Dates : du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019

Public concerné : Enseignants non spécialisés du second degré

Objectifs de formation :

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;
- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques.

Module 5 - second degré - une semaine de formation (30 heures) enseignants spécialisés

Scolarisation, dans le second degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

Dates : du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018

Public concerné : Enseignants spécialisés, professeurs de classes ordinaires ayant des élèves présentant ces troubles, IA-IPR, enseignants ressources, enseignants référents.

Objectifs de formation :

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;
- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- acquérir des connaissances sur l'outil informatique.

Module 6 - second degré - deux semaines de formation (60 heures)

Scolarisation, dans le second degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

Dates : du lundi 25 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019 et du lundi 11 juin 2019 au vendredi 14 juin 2019

Public concerné : Enseignants spécialisés, psychologues scolaires - professeurs de classes ordinaires ayant des élèves présentant ces troubles, IA-IPR, enseignants référents.

Objectifs de formation :

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les

repérer et répondre aux besoins des élèves ;
- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger
avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- assurer la liaison « collège/collège/lycée et comprendre les enjeux des
parcours scolaires ;

Module 7 - premier et second degré - une semaine de formation (30 heures)

Identifier, comprendre et accompagner les troubles de l'attention et des fonctions exécutives à l'école.

Dates : du lundi 25 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019

Public concerné : Enseignants spécialisés, professeurs de classes ordinaires ayant des élèves présentant ces troubles, IA-IPR, enseignants ressources, enseignants référents, psychologues

Objectifs de formation :

- repérer les troubles de l'attention et/ou des fonctions exécutives chez les élèves ;
- comprendre les répercussions scolaires ;
- proposer une pédagogie et un environnement adaptés ;
- informer les élèves pour une inclusion réussie.

Module 8 - premier et second degré - une semaine de formation (30 heures)

Participer au diagnostic et l'accompagnement des troubles DYS à l'école.

Dates : du lundi 24 juin 2019 au vendredi 28 juin 2019

Public concerné : psychologues du premier ou du second degré

Objectifs de formation :

- participer au repérage des troubles "Dys" ;
- orienter vers des professionnels extérieurs ;
- aider à l'information des enseignants pour la mise en place

d'une pédagogie adaptée.

Liens

[1] https://app-eu.readspeaker.com/cgi-bin/rsent?customerid=7434&lang=fr_fr&readid=block-system-main&url=https://inshea.fr/fr/content/modules-de-formation-dinitiative-nationale-dans-le-domaine-de-ladaptation-scolaire-et-de-l-0

[2] https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=140914